



55

Au sommaire de ce numéro

Quelles solutions contre le chômage ?	2
De l'Europe, de l'euro (<i>suite du débat : Michel Fenayon</i>)	4
Démondialisation/altermondialisme (<i>JP Allétru</i>). Indignons-nous (<i>Jean-Louis Michniak</i>)	5
Agenda	5
Organisation d'Attac 92	6

Pourquoi devrions-nous payer *leur* dette ?

**Vous adhérez
aux idées
d'Attac ?
Adhérez à
Attac !**

**Dès maintenant,
réglez votre
cotisation 2012**

Si vous êtes assujéti à l'impôt sur le revenu, vous pourrez déduire 66% de votre cotisation du montant de votre impôt.

30 % de votre cotisation est reversée à votre comité local (dans les Hauts de Seine, Attac 92), le solde permettant à Attac France de financer et articuler les campagnes nationales et internationales

Le prochain numéro paraîtra début mars

**Diffusez,
par courriel
ou sur papier...**

Abonnez vos parents, vos amis ! Il vous suffit de nous le demander.
Faites leur plaisir!

Le choix citoyen : une société pour l'égalité et la solidarité

Riche ou pauvre, chacun a droit, selon ses besoins, à l'accès gratuit ou au moindre coût aux biens publics. En contrepartie, chaque citoyen, riche ou pauvre, a un devoir de financement selon ses moyens. C'est le choix d'une société solidaire. Avec le suffrage universel, l'impôt progressif sur le revenu est un des emblèmes de l'égalité républicaine.

Un impôt progressif devrait financer la solidarité nationale, mais les recettes de l'Etat par l'impôt ont considérablement diminué.

Une évolution politique en sens inverse avec une fiscalité injuste

Les **impôts sur les sociétés** (impôts sur les bénéfiques) : de 50 % en 1985 on est passé, en moyenne, à 28 % pour les P.M.E., 18 % pour les grandes entreprises (hors CAC 40) et 8 % pour les entreprises du CAC 40 (dont les bénéfiques sont de 100 milliards en 2010 (période de crise!!!)). Un big bang fiscal s'est produit et certaines grosses entreprises ne paient plus d'impôts ou en paient très peu.

Les **impôts sur le revenu** : en 1986, il y avait 13 tranches de calcul d'impôt, aujourd'hui 5. En 2007, le taux d'imposition de la tranche de revenus la plus élevée est passé de 60 % à 40 %. Il y a en France 500 niches fiscales qui permettent de diminuer de 75 milliards l'impôt de ceux qui en bénéficient. Le « bouclier fiscal » français a rendu 700 millions d'euros aux ménages les plus fortunés.

La **TVA** (taxe sur tous les produits que nous achetons), qui représente la moitié des recettes fiscales, est un impôt injuste : chaque citoyen, riche ou pauvre, paie la même chose à consommation égale.

Recette fiscale française : T.V.A. 51 %, T.I.P.P. 5,5 %, impôts sur les sociétés : 17 % ; impôts sur le revenu : 17 %. Le poids de l'impôt sur le revenu est de 53 % au Danemark, 42 % aux Etats-Unis, 30 % en Grande-Bretagne, ... et seulement 17 % en France !

Les **allègements fiscaux** favorisent les plus fortunés, diminuant leurs impôts sur le revenu, sur le patrimoine, et sur le revenu de ce dernier. Depuis 1999, la baisse de l'impôt sur le revenu se chiffre à 16 milliards d'euros par an, soit 192 milliards d'euros perdus en 12 ans.

La loi "TEPA" d'août 2007, surnommée "paquet fiscal", permettant de ne pas payer de charges sur les heures supplémentaires, représente un manque à gagner de 20 milliards d'euros en 5 ans. Les allègements fiscaux ont été nombreux, notamment durant les années 2000. Justifiés au nom de l'adaptation à la mondialisation et à la concurrence fiscale, ils ont été surtout coûteux pour les finances publiques sans que personne ne puisse démontrer leur efficacité.

La dette de l'état : 1 700 milliards €

Tous ces allègements fiscaux, l'absence d'un impôt progressif plus juste essentiellement basé sur les revenus, endettent l'Etat qui est obligé d'emprunter sur les marchés financiers à des taux élevés fixés par ces mêmes marchés. La crise du système financier a obligé les Etats à soutenir les banques afin d'éviter un krach. Pour toutes ces raisons, de 2007 à 2011, l'Etat français s'est endetté de 500 milliards d'euros. En 2010, le budget nécessaire au remboursement de la dette se chiffre à 160 milliards d'euros (intérêts + partie du capital correspondant). C'est le 1er poste budgétaire de l'Etat devant celui de l'éducation nationale (61 milliards).

L'abandon de la solidarité nationale s'est accéléré depuis 2007 : La « rupture », ce sont ces milliards d'euros attribués aux privilégiés (paquet fiscal, bouclier fiscal, crédit d'impôt, etc...).

Un système lourd, inéquitable, de plus en plus injuste, s'est mis en place et viole le principe d'égalité de la République Française.

La dette publique est une « arnaque » de plus en plus importante.

Les plus fortunés, par les allègements fiscaux, peuvent ainsi dégager des capitaux qu'ils peuvent prêter à l'Etat qui en a justement besoin. L'Etat leur verse des intérêts pour ces prêts. Résultats : moins d'impôts et plus de rente !

Sous prétexte de la dette, les budgets de l'Etat sont diminués, des postes d'enseignants supprimés, les hôpitaux placés dans une situation difficile pour donner les soins.

Mais à qui fera t-on croire que récupérer 500 millions par an, en ayant supprimé 60000 postes d'enseignants fera diminuer le remboursement de la dette, qui en 2010 se chiffre à 160 milliards ?

La TVA « sociale » que le gouvernement s'apprête à instaurer n'a rien de social et est, elle aussi, injuste : il s'agit d'un transfert d'une partie des cotisations sociales payées par les entreprises vers chaque citoyen consommateur de façon uniforme, ce qui pénalise encore une fois les plus pauvres et permettra aux entreprises d'augmenter leurs résultats financiers.

Pour mettre fin à ces injustices il faut :

Rompre avec les politiques libérales et mettre la finance sous contrôle au service de la société.

Mettre en œuvre un audit citoyen de la dette, et déterminer quelle partie de la dette est illégitime et devra être annulée.

Restaurer les recettes de l'Etat en réformant la fiscalité par une répartition plus juste et en faisant la guerre aux sociétés et institutions qui ont recours aux paradis fiscaux.

Réformer le système bancaire en séparant banques de dépôt et banque d'investissement,

Donner la possibilité à la BCE et aux banques centrales nationales de financer directement les Etats.

Une telle rupture ne sera possible que si les peuples s'en mêlent et imposent, par leurs mobilisations, ces solutions.

Quelles solutions contre le chômage ?

compte-rendu de la discussion lors de la réunion publique ATTAC 92 à Montrouge le 5 janvier

Plus de 4,4 millions de chômeurs en France (et pour les jeunes de moins de 25 ans, un taux de chômage proche de 22 %) !

Il n'y a pourtant pas de fatalité : avec le départ à la retraite de la génération du baby-boom, on aurait pu espérer un fort recul du chômage. Mais la classe dirigeante ne veut pas d'une baisse importante du chômage. L'inertie du gouvernement à l'égard des délocalisations, et la politique qu'il mène (allongement de la durée du travail, report de l'âge de la retraite, ...) n'ont fait que l'aggraver.

Comment lutter contre le chômage ? Chacun a des idées sur cette question !

L'urgence est à l'élaboration d'un vrai programme répondant aux besoins sociaux et écologiques. Il faut que les citoyens puissent débattre et décider de ces politiques avec pour objectif d'établir les priorités à satisfaire pour les mois et les années à venir. C'est la raison pour laquelle le groupe local Attac de Montrouge a organisé une réunion publique le 5 janvier, dont l'objectif était : donner la parole aux citoyens.

Jean-Paul : le chômage résulte d'une politique délibérée du gouvernement, qui a encouragé les heures supplémentaires et repoussé l'âge du départ à la retraite : un chômage élevé rend les travailleurs plus dociles.

Philippe : On connaît bien la raison du chômage : ce sont les délocalisations. Et la politique européenne (Maastricht), la crise monétaire n'arrangent rien.

Rosine : Comment ? Le gouvernement le ferait exprès ? Je n'y avais pas pensé, je mettais ça sur le compte de leur incompetence... Mais c'est criant sur les 35 heures ! Et maintenant, ils proposent le travail à mi-temps !...

Philippe : Le gouvernement est impuissant : ce sont les multinationales qui décident !

Jean-Jacques : Ou plutôt : ce sont les gouvernements qui laissent faire les multinationales.

Daniel : Je ne crois pas qu'il y ait de politique délibérée pour augmenter le chômage. Je crois que c'est une politique de fuite en avant, contrainte par des forces auxquelles les gouvernements depuis 40 ans ont abandonné l'essentiel de leur pouvoir.

Aujourd'hui la monnaie est la création des banques. Pour se financer, les Etats empruntent aux banques. L'Etat a abandonné son pouvoir de battre monnaie.

Je voudrais revenir à la question : comment diminuer le chômage ? Supposons que nous soyons parvenus à ne plus dépendre de la finance. Il faut faire un inventaire des besoins. Il faut relocaliser l'activité : « faire la peau » du libre-échange et de l'OMC. Retrouver l'inspiration de Keynes : coopération plutôt que libre-échange.

Rosine : Dans les Landes, on produit des kiwis... et on les exporte en Afrique du Sud... alors qu'en France on mange des kiwis importés !

Daniel : Si on part des besoins (se nourrir, se soigner, se loger, s'éduquer, se cultiver, pouvoir un peu voyager, ...), on voit qu'il y a un gisement énorme d'emplois.

Et on peut s'inspirer de Jean Gadrey, qui remet en cause la croissance. L'agriculture biologique, à production égale, demande nettement plus de personnel que l'agriculture productiviste. Il y a un important gisement d'emplois dans la reconversion écologique de l'économie.

Jean-Jacques : Un chômage important a toujours accompagné le capitalisme. Il n'y eu qu'une exception : les Trente Glorieuses (les années 1945-1975) : il y avait la reconstruction d'après-guerre, et la compétition entre deux blocs. On importait même de la main d'œuvre !

Mais paradoxalement, il y a aujourd'hui plus d'emplois qu'il y a cinquante ans. En nombre, et en pourcentage (en raison notamment de l'augmentation du travail féminin).

Le chômage a une origine connue : volonté délibérée de ne pas occuper tout le monde pour maintenir la pression sur les travailleurs et pouvoir les surexploiter ; volonté du capital de maintenir ou augmenter le taux de profit (ce qui se traduit aujourd'hui par les délocalisations).

Alors que faire ?

Relocaliser. On est devenu aujourd'hui une société de services, c'est aberrant !

Se préoccuper de l'environnement : il y a un important gisement d'emplois si on veut produire propre. Il n'y a plus de filière française du photovoltaïque !

Rééquilibrer le partage capital-travail : songeons qu'un tiers de l'ensemble des salaires est donné comme dividendes au capital !

Remettre la main sur le système bancaire. Ne distribuer le crédit que sous conditions (environnementales et sociales).

Recourir à un certain protectionnisme (non nationaliste).

L'Allemagne est donnée comme modèle : appauvrir à l'intérieur, tout miser sur l'exportation. Mais si tout le monde fait pareil, ça bloque (pour qu'il y ait des pays exportateurs, il faut qu'il y ait des pays importateurs...).

Jean-Paul : Il y a un certain paradoxe à vouloir créer du travail.

L'homme n'est pas fait pour travailler (« la preuve, c'est que ça le fatigue », disait l'humoriste). Nos lointains ancêtres consacraient peu de temps à la cueillette et à la chasse, ils passaient leur temps à jouer.

Il y a une trentaine d'années, est paru un livre qui a fait beaucoup de bruit : « Travailler deux heures par jour ». Les auteurs démontraient qu'en se débarrassant de nombre de tâches inutiles, on pourrait ramener la durée du travail pour chacun à deux heures par jour ! Notre société de consommation est une société de gaspillage.

La mécanisation permet de faire faire de plus en plus de travaux pénibles physiquement, et même de tâches intellectuelles, à des machines. Il y aurait tout lieu de s'en réjouir, si cela ne se traduisait pas par la mise à l'écart d'une partie importante de la population, à laquelle on n'accorde que de faibles moyens de subsistance, et qu'on cherche à culpabiliser.

La vraie réponse, c'est le partage du travail, la réduction du temps de travail.

Ces dernières années ont conduit à nuancer ce propos : pour faire fonctionner les machines, il faut de l'énergie. Avec la mécanisation, on a largement puisé dans les stocks d'énergie fossile, dont on sait maintenant (on aurait pu s'en douter depuis longtemps...) qu'elles ne sont pas inépuisables. Avec un système de production débarrassé des gaspillages et tâches inutiles, mais fondé uniquement sur les énergies renouvelables, y aura-t-il moins de travail ou plus de travail ? Cela dépend des domaines, sans doute. L'agriculture biologique demande plus de main d'oeuvre que l'agriculture productiviste. J'ai quand même tendance à penser que globalement, on pourra travailler moins.

La bonne démarche, c'est une planification démocratique pour identifier les besoins, et le partage du travail afin de bénéficier de la contribution de tous les talents.

Rosine : Comment les gens vont-ils accepter de moins consommer ?

Il faudrait que les candidats parlent de ces choses-là !

La planification, ça fait stalinien...

Les gens ont l'impression d'être libres parce qu'ils auraient le choix entre plusieurs produits de consommation.

Jean-Jacques : S'il y avait moins de publicité, cela réduirait la pression pour susciter des faux besoins alors qu'il y a quantité de vrais besoins non satisfaits : logement, éducation, soins...

Philippe : L'espérance de vie va décroître, avec tous les produits chimiques disséminés dans la nature...

Daniel : André Cicollella, que nous avons invité à une réunion publique, nous le disait : le système médical est un système de soins, pas un système de santé. Les affections chroniques (cancer, diabète, maladies cardio-vasculaires, sida, maladies mentales, etc.) se multiplient et constituent aujourd'hui l'essentiel des dépenses de santé. En effet, la plupart d'entre elles ont des causes environnementales, au moins en partie. Il y a un gisement d'emplois dans le domaine de la santé.

Pour revenir à la question de la relocalisation de l'économie, il est indispensable qu'il y ait des mécanismes de solidarité pour éviter d'accroître les inégalités.

Philippe : C'est vrai que le travail est en bonne partie inutile.

Mais on n'arrivera pas à changer le système.

Il faut des alternatives, des initiatives en dehors du système (SEL, ...).

Jean-Jacques : sans doute, mais il ne faut pas renoncer à changer le système. Le peuple parfois parvient à faire bouger les choses.

Rosine : les alternatives font évoluer les mentalités.

Jean-Jacques : les luttes historiques ont amené des progrès. Il y a des progrès et des reflux...

Jean-Paul : à Montrouge, nous (ce groupe local d'Attac 92) avons été à l'initiative de la création d'un SEL, d'une AMAP, qui se développent maintenant de façon totalement indépendante. Heureusement qu'il y a des pionniers qui montrent d'autres voies. La revue *Silence* en donne de nombreux exemples.

Je voudrais revenir au propos de Daniel sur la nécessité de mécanismes de solidarité pour éviter l'accroissement des inégalités.

En face des énormes écarts de salaires entre des pays comme la Chine et l'Inde et les pays de l'Union européenne, et même au sein de l'Union européenne entre des pays comme la Roumanie et la France, il est indispensable qu'il y ait des protections (sinon, c'est toute l'industrie qui se retrouve sinistrée, c'est tout un savoir faire qui disparaît...). Mais il faut organiser une convergence par le haut (au niveau mondial, au niveau de l'Union européenne). Il y a bien des aides de l'Europe aux régions les plus défavorisées, mais le budget de l'Union européenne est ridiculement faible.

Au sujet de l'écologie source d'emplois : le chantier principal est celui des économies d'énergie. Isolation, en particulier dans les logements anciens (on n'en parle pratiquement pas, même dans *Silence*) ; politique des transports.

La politique industrielle de la France a été laissée à l'abandon. Nos principaux fleurons, l'automobile, le nucléaire, l'aéronautique, ne sont pas porteurs d'avenir ; le secteur des armements le reste, hélas (mais il n'y a pas de quoi en être fier) ; nous avons été parmi les meilleurs dans le domaine de la télévision, de l'informatique, des télécommunications, mais nous nous sommes laissés distancer. Nous n'avons pas su nous engager à fond dans les énergies renouvelables. Il reste encore, heureusement, l'exception du transport ferroviaire.

Je ne suis pas d'accord avec Daniel, qui dénonçait la politique menée dans les quarante dernières années. La période Jospin a correspondu à un recul du chômage, avec les 35 heures, et l'idée des emplois-jeunes. Ne vaut-il pas mieux, de façon très décentralisée, trouver des activités utiles à faire plutôt que de maintenir toute une partie de la population dans l'inactivité ? Dommage qu'on ne parle plus de mesures de ce genre...

Jean-Jacques : Il faut des luttes pour accompagner les politiques. Les 35 heures ont créé des emplois là où il y a eu des luttes.

Daniel : à propos de luttes, je salue les caissières du Ed d'Albertville qui ont obtenu, au terme d'une très longue lutte, le maintien de leur droit au repos dominical. Ça peut paraître dérisoire, mais ça montre que la lutte paye toujours, même, paradoxalement, quand elle n'est pas victorieuse. Les mineurs grévistes de 1948 ont perdu leur combat face à la répression féroce du gouvernement de l'époque : quinze ans plus tard, les leçons de cet échec semblent avoir été tirées, puisque lors des mouvements de 1963, en restant unis dans l'action, ils ont obtenu satisfaction de leurs revendications, au moins partiellement.

N'hésitez pas à vous joindre à la discussion en réagissant à ces débats.

De l'Europe, de l'euro (suite du débat entre **Michel Fenayon** et **Michel Berger**, voir numéro de janvier)

Michel Fenayon : Tout d'abord je regrette que d'autres ne viennent pas se mêler à notre conversation pour amener leur point de vue et leurs arguments. Une première remarque, tu dis : « Pour le reste, tu décris un grand coup de pied dans la fourmière économique, avec des conséquences dont j'ai beaucoup de mal à mesurer l'ampleur. Les combats d'experts dont tu parles montrent en tout cas que c'est difficile pour tout le monde. C'est aussi la raison pour laquelle je m'interdis toute certitude. ». Ce ne sont pas les experts qui nous donneront la solution, par contre leurs débats, leurs controverses peuvent nous permettre de nous faire une opinion. Nous sommes comme les jurés d'un procès, il nous appartient en fin de compte de nous faire une « intime conviction ». Pour ce qui me concerne, comme tu le sais, mon « intime conviction » est qu'il faut sortir de l'euro et de l'UE pour reconstruire quelque chose basé sur la coopération des peuples et des nations. Mon « intime conviction » est également que les traités actuels sont ficelés de telle façon qu'il est impossible de changer l'euro et l'UE de l'intérieur. Dans les procès tous les jurés se doivent d'avoir in fine une "intime conviction" : coupable ou non coupable

Pour les « *Quelques questions pour essayer d'y voir plus clair* »

1. **Marché noir des devises.** C'est effectivement un risque, mais je pense que ce marché noir sera marginal. Il en est de même pour la fuite des capitaux. Il y aura toujours quelques fraudeurs qui passeront à travers les mailles du filet du contrôle des changes.

2. « **Le défaut interdit toute possibilité d'emprunts** » : Je ne suis pas d'accord. On peut décider que la Banque de France émette la monnaie suffisante, ce qui d'après ce que l'on voit actuellement aux USA n'entraîne pas forcément de l'inflation. D'autre part il faut emprunter uniquement auprès des citoyens et des banques socialisées françaises (pour elles ce sera obligatoire !!)

3. « **Pour y parvenir nous serons obligés d'augmenter considérablement les impôts** ». Ce sera effectivement nécessaire...mais ce sont les riches qui paieront, peut être avec un taux marginal de 90% comme aux USA après 1929. D'autre part il faudra imposer également tous les revenus qu'ils viennent du travail du capital ou de l'héritage. Il faudra également fiscaliser au maximum les ressources de la Sécurité Sociale pour ne plus financer la SS que sur les salaires et faire qu'il y ait progressivité dans les contributions de chacun. Cette fiscalisation se justifie par le fait que la part des prestations universelles et indépendantes du fait d'avoir un emploi ne fait que progresser (maladie, famille, réversion, dépendance, etc.)

4. « **Une dévaluation brutale coûtera très cher** ». Sans doute, mais la situation actuelle coûte déjà très cher (salaires, chômage, prestations, services publics, etc.) et l'on ne sait pas pour combien de temps puisque l'on reste toujours dans le système de « concurrence libre et non faussée », de « dumping fiscal, social et environnemental ». L'avantage de la dévaluation, au-delà d'un passage difficile est qu'elle permet d'avoir un horizon plus positif : par la ré industrialisation et donc la diminution du chômage.

5. Un petit aparté à propos de « **C'est ce processus qui a conduit l'Allemagne à se livrer à Hitler.** » Beaucoup d'experts ne sont pas d'accord avec ce point de vue. Connais tu le « point GODWIN » ? GODWIN après étude a établi la règle suivante : « plus une discussion en ligne dure longtemps, plus la probabilité d'y trouver une comparaison avec le nazisme et Hitler s'approche de 1 ». Quand on arrive à cette comparaison on est au "point Godwin". Cette comparaison a pour but souvent inconscient de clore une conversation. Pour plus d'info sur GODWIN voir par exemple : http://fr.wikipedia.org/wiki/Loi_de_Godwin .Il faudrait également un point Godwin pour les comparaisons avec le communisme. Par exemple si l'on préconise de socialiser les banques on trouve toujours un interlocuteur pour nous dire que c'est du communisme dans le but de clore le débat et de ne pas approfondir. Il y a donc pour moi deux points Godwin : le point Godwin nazi et le point Godwin communiste.....à méditer !...

6. Accord pour ce que tu dis sur les **énergies renouvelables**.

7. « **D'accord pour une ré industrialisation de la France** ». Si nous sommes d'accord sur cette nécessité, par contre nous divergeons sur les moyens, je pense que cette ré industrialisation passe par une dévaluation d'une monnaie nationale et l'adoption du « droit au plein emploi » et à l'équilibre de la « balance commerciale » pour les nations (voir Charte de La Havane : http://www.wto.org/french/docs_f/legal_f/havana_f.pdf). J'ai « l'intime conviction » que cette ré industrialisation est impossible dans le cadre actuel du commerce européen et mondial. *(suite et fin au prochain numéro)*

Un courriel de Marc Dufumier :

Avec tous mes vœux de bonheur pour la nouvelle année, je vous informe de la parution, le 2 février prochain, de mon dernier ouvrage intitulé : **"Famines au Sud, Malbouffe au Nord ; comment le bio peut nous sauver"**.

Bien cordialement, *Marc Dufumier*.

Démondialisation/altermondialisme

Jean-Paul Allétru

La dernière livraison de « Lignes d'attac » rend compte d'un débat organisé par Attac et la fondation Copernic sur le thème démondialisation/altermondialisme.

A l'issue de ce qui fut sans doute un faux débat, on peut cependant tirer des enseignements intéressants pour notre association.

Faux débat : comme l'observe Bernard Cassen, « certains détenteurs de la "marque" altermondialiste craignaient, semble-t-il, pour leur fonds de commerce au profit d'une nouvelle "marque" présumée concurrente ». Non, « ceux qui préconisent la démondialisation [ne] veulent [pas] ramener au périmètre national les luttes pour les biens sociaux mondiaux et contre le changement climatique, les pandémies, la spéculation sur les matières premières et les produits agricoles, etc ».

Et, toujours comme le remarque Bernard Cassen, plutôt que de leur faire de faux procès, les altermondialistes ont tout lieu de se réjouir que « l'installation du mot "démondialisation" dans le lexique d'une partie de la social-démocratie française constitue un acquis non négligeable ».

« La démondialisation », nous dit-il, « se situe dans le registre du pouvoir, de sa conquête, puis de son exercice. Elle s'articule donc parfaitement avec l'altermondialisme dans la mesure où les actions de gouvernement qui sont sa raison d'être peuvent puiser dans le gisement de propositions des organisations ou coalitions qui se retrouvent dans les forums sociaux mondiaux, continentaux ou nationaux ».

« La démondialisation », conclut Bernard Cassen, « c'est le passage à l'acte, le débouché politique tant réclamé par les militants qui ne se contentent plus de dresser des catalogues de revendications dans les forums, mais veulent les voir aboutir concrètement. Sans cette perspective, le mouvement altermondialiste est voué à tourner en rond, à s'enliser ou à se folkloriser ».

Que le mouvement altermondialiste ait besoin à ses côtés et dans son prolongement de forces qui s'engagent dans la conquête du pouvoir, cela ne saurait être contesté. Mais cela ne remet pas en cause (et Bernard Cassen ne la remet d'ailleurs pas en cause) la nécessité qu'existe hors du champ électoral un mouvement qui se situe au seul niveau de la bataille des idées, et qui lutte contre la mondialisation néolibérale. On connaît le poids considérable, au sein des partis politiques, des considérations tactiques, qui, pour légitimes qu'elles soient, limitent la capacité d'expression et suscitent des divisions. Notre association, où, au-delà de ces considérations tactiques, des sensibilités politiques différentes peuvent se retrouver et échanger, est plus que jamais nécessaire.

Réapprenons à nous indigner

Notes de lecture de *Jean-Louis Michniak*

En lisant la revue mensuelle mutualiste VIVA (site: www.viva.presse.fr) n° 271 (Janvier 2012), j'ai trouvé et apprécié particulièrement un article: « Réapprenons à nous indigner », par une personnalité connue et proche de nous. C'est **Stéphane Hessel**, ancien Résistant, diplomate, militant inlassable de la Défense des Droits humains, Ambassadeur de France. Il est toujours engagé et actif à l'âge... de 94 ans!

Ce proche de Pierre Mendès-France avoue sa surprise (agréable!) de voir son opuscule "Indignez-vous !" vendu à 2 millions d'exemplaires en France et traduit dans 33 pays.

"S'il a autant intéressé, c'est qu'il est sorti à un instant particulier, un moment opportun où les gens en ont assez... L'ennemi est devenu plus diffus.

Il s'agit de la spéculation financière. Cela pourrait changer si nous réapprenions à nous indigner.

Mais pas n'importe comment, ni contre n'importe quoi.

Tout ne mérite pas l'indignation. Je crains toujours ceux qui s'en prennent aux institutions sans proposer d'alternatives.

S'indigner ne sert pas à grand-chose si on ne prend pas ensuite la décision de s'engager pour construire autre chose.

L'engagement pour demain, c'est de celui-ci qu'il s'agit, le même qu'en 1944: d'abord réguler les marchés, ensuite réinstaurer une véritable démocratie sociale. "

Voilà des propos qui sont précis et stimulants pour mener d'autres combats ! A retenir donc!

Agenda

2 février Montrouge

Drogues et toxicomanies : quelle politique ?

Réunion-débat avec *Philippe Adrien* journaliste et médecin

20 h30 à la Maison des Associations, 105, avenue Aristide Briand, à Montrouge

Les drogues constituent à l'évidence un problème social. Elles font peur, et légitiment par là même les discours et les dispositifs les plus répressifs.

Sans doute les drogues peuvent être dangereuses, en particulier parmi les adolescents, comme les accidents de la route, les tentatives de suicide, les actes de violence, mais aussi les contaminations par VIH nous le montrent.

Cependant, c'est le cas de toutes les drogues, **alcool et tabac compris**. Il est nécessaire de porter un autre regard sur les drogues, plus pragmatique, mieux informé.

La « guerre à la drogue » est un échec. Elle a créé des Etats défaillants dans le monde en développement sans parvenir à enrayer la consommation dans les pays riches », « la moins mauvaise des solutions est de légaliser les drogues ». Contrairement aux idées reçues, cela n'entraînerait pas d'augmentation de la consommation. L'action publique serait réorientée vers la réduction des risques et la prévention des abus, comme le Portugal, entre autres pays, en donne l'exemple réussi. **Qu'en pensez-vous ? Venez en discuter**

9 février Clamart

Audit citoyen sur la dette publique,

Réunion publique organisée par le Collectif Clamartois d'Audit Citoyen sur la dette publique, constitué à l'initiative d'Attac 92 Clamart

20 h 30 salle Jacky Vauclair, Mairie de Clamart

La situation économique actuelle est préoccupante, et nous voyons peu d'éclaircies se profiler à l'horizon. Les conséquences sur les citoyens sont déjà présentes : déremboursement continu des médicaments et des actes médicaux, fermetures d'hôpitaux et de maternités, allongement du temps de cotisation pour pouvoir prétendre à la retraite et diminution des pensions, réduction des aides sociales à ceux qui en ont pourtant un besoin crucial, réduction de postes d'enseignants, d'éducateurs, de psychologues scolaires. Et inversement, augmentation du chômage notamment chez nos jeunes, augmentation de la précarité et pauvreté croissante, augmentation des inégalités et par voie de conséquence délitement du lien social...

Pour justifier ces plans d'austérité, on nous parle quasiment quotidiennement de la dette publique, inexorablement croissante et qui explose ces dernières années. Mais que savons-nous de la dette ? D'où vient-elle, à quoi a servi l'argent emprunté ? La dette publique a-t-elle été contractée dans l'intérêt de tous ?

11 février Antony

Cercle de silence : Migrants, changeons notre regard organisé par le Collectif constitué à l'initiative de : Attac, la Cimade, CCFD terre Solidaire, LDH Antony, RESF, la vie Nouvelle

11 heures, dalle du RER

Pour protester contre les conditions d'accueil dégradantes qui sont réservées aux migrants à la sous-préfecture d'Antony comme dans de nombreuses préfectures et sous-préfectures de France.

Un cercle de silence est une action de protestation non-violente qui rassemble des femmes et des hommes de divers horizons philosophiques, politiques et religieux. Toute personne qui veut manifester son soutien peut nous rejoindre dans le silence, même pour un court moment.

23 février Clichy la Garenne **La fiscalité et la dette de l'Etat,**

réunion publique avec Vincent Drezet, secrétaire du syndicat des impôts SNUI

20 h, salle HEIDENHEIM, 6 place du Marché

Métro / Bus 54 / Bus 174 : Station Mairie de Clichy

Organisation d'ATTAC 92

Siège social: 6, rue Ledru-Rollin 92150 Suresnes attac92@attac.org

Site internet: <http://www.local.attac.org/attac92> (Eric Thiébaud) (web.attac92@attac.org)

Président d'ATTAC 92 : Eric Colas president.attac92@attac.org

Secrétaires : Jean-Louis Michniak secretaire.attac92@attac.org Vice-secrétaires : Sophie Maloberti, Cécile Ganeval

Trésorier : Hubert Guérinet

Trésorière adjointe : Rosette Kebabdjian

CNCL Attac Ile-de-France : Cécile Ganeval

Groupe communication : Hubert Guérinet, Christian Hamon, Cyril Pocréaux

Fichier : Nicolas Lasman

Correspondant Electronique Local Jean-Paul Allétru

Groupes de proximité :

Bagneux : Daniel Monteux

Asnières : Guy Rodary

Clamart : Thérèse Villame

Antony : Cécile Ganeval, Florence Lauzier, Hubert Nadin

Colombes : Bernard Kervella, Adda Bekkouche

Clichy : Jean Quebre, Marthe Chabrol

Rueil-Malmaison/ GP Mont Valérien : Cyril Pocréaux

Suresnes/GP Mont Valérien : Michel Fenayon Nanterre/ GP Mont Valérien : Jacques Pinoteau

Courbevoie : Annie Reynaud

Montrouge : Jean-Paul Allétru, Catherine Sindicas ; Marjorie Gaudemer

Genevilliers : Nelly Viennot

Bulletin d'adhésion 2012

NOM (en capitales) : PRENOM : Homme / Femme (rayer la mention inutile)

Date de naissance : Profession :

Adresse : Code postal : Ville : Pays : Téléphone fixe

: Mobile :

Adresse électronique (pour recevoir les informations d'Attac) :

J'adhère à l'association Attac et verse pour l'année civile 2012 la somme (comportant l'abonnement de 10 € à Lignes d'Attac) de : cochez le montant choisi, en fonction de votre tranche de revenu mensuel (si vous ne souhaitez pas recevoir Ligne d'ATTAC, précisez le et retirez 10 €) :

tranches de revenu mensuel	de 0 à 450 € : 13 €	de 450 à 900 € : 21 €	de 900 à 1 200 € : 35€	de 1 200 à 1 600 € : 48€
	de 1 600 à 2 300 € : 65 €		de 2 300 à 3 000 € : 84 €	de 3 000 à 4 000 € : 120 €
	au-delà de 4 000 € : 160 €			

Il m'est possible d'apporter un soutien complémentaire à l'association : je procède à un apport supplémentaire de

J'effectue le règlement (rayer la mention inutile) :

par chèque bancaire ou postal

par carte bancaire n° :

3 derniers chiffres : date d'expiration :

signature :

A adresser par courrier à ATTAC, Service adhésions, 60732 Sainte Geneviève cedex - France

Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au siège d'Attac France.

Angle d'attac, chez Eric Colas, 141 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart Responsable de la publication : Eric Colas (president.attac92@attac.org)